

PROCES VERBAL – ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ASBBI

Association AS-Basket Beaucroissant-Izeaux
Association Loi 1901 déclaré sous le n° W381006110
Agrément DDJS n° 03806ET0001
Affiliation FFBB Comité Isère n° 0138003
Statuts valident à la date de l'assemblée : statuts du 23 juin 2018

Lieu et date : 10h00 au gymnase de Izeaux, samedi 13 04 2019

Le présent document est validé par le comité directeur 2018/2019 (PV AG 26 03 18)

Le présent document est diffusé :

-au comité directeur
-à l'ensemble des licenciés

La rédaction, respect de la procédure de diffusion et respect de la procédure de validation est sous la responsabilité de Céline Gallioz, secrétaire et Florent Trolat vice-secrétaire, mandatés par le comité directeur pour ces charges.

Signature des représentants du bureau en charge au moment de l'AG

Christophe Onillon, co-président



Julien Schmid, co-président



Compte-rendu des débats :

Nombre de licenciés : 99.

Conformément, aux statuts, l'assemblée générale a été convoquée sur demande de plus de la moitié du comité directeur.

Samedi 14/04/19 10h20 : le bureau constate le quorum de 34 licenciés est non atteint.

Les questions prévues sont posées aux présents :

« *Les licenciés donnent pouvoir au bureau actuel pour l'accompagnement de la nouvelle équipe* »

Une nouvelle équipe n'étant pas déclarée la question est non posée.

« *Les licenciés donnent pouvoir au bureau actuel pour statuer sur l'avenir du club* »

0 contre, 1 abstention

Questions / Réponses

Question :

Quid des mutations en cas de dissolution ?

Réponse : si une dissolution ou une fusion se profile, une question sera posée à la fédération et au comité pour informer les parents sur ce point.

Question :

Domage que les familles du club (et pour les plus jeunes) ne soient pas à cette AG

Réponse :

L'investissement des parents des catégories U7 U9 est traditionnellement plus faible (NDLR : 4 représentants cependant + 1 pouvoir)

Question :

-la réunion est déjà très tard par rapport à une fusion du club

-il y a la possibilité de faire une fusion avec BC2R

Réponse : si ce projet est retenu le bureau fera son possible pour le faire aboutir dans les temps

Question :

Quid des loisirs ? Il y a la possibilité de faire une association indépendante.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.